

PROFIL DE POSTE

1 Poste de psychologue à 100% est à pourvoir au sein du pôle 59I06 CMP de Pont à Marcq

DESCRIPTION DU POLE :

- Chef de pôle : Dr Marie Henoque
- Praticiens Hospitaliers : Dr Murielle Gomez, Dr Marie Henocque, Dr Alice Legrand, Dr Aurélie Capelain, Dr Sophie Bastard
- Cadre supérieur de santé : Vincent Hot
- Cadres de santé : Vinciane Leclercq, Sonia Maillard
- Psychologues : Sabine Ragons, Céline Soen, Laurence Binauld, Camille Demory, Bruno Furlan, Josselin Schaeffer, Amélie Bellanger, Virginie Honoré, Marine Millot, Emilie Chahine, Hélène Leroy, Laurine Delrue, Cléo Chartier.

Le pôle se compose de :

Le pôle de psychiatrie infanto-juvénile 59I06 est rattaché à l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise. Le pôle répond aux besoins de prise en charge en matière de troubles psychiques des populations de 0 à 16 ans des villes allant de Wambrechies au nord jusqu'à Ostricourt au sud en passant par Attiches à l'Ouest jusqu'à Mouchin à l'Est. La carte ci-dessous présente en coloris vert le secteur géographique pris en charge par le pôle.

Il est constitué de 4 Centres Médico Psychologiques (CMP) situés à Villeneuve d'Ascq, La Madeleine, Mons en Baroeul et Pont à Marcq, d'un Hôpital de jour situé à Villeneuve d'Ascq, d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), d'une équipe d'Accueil Familial Thérapeutique (AFT), d'une Équipe Diagnostic Accueil de Proximité (EDAP) et d'une Unité de Périnatalité.

ROLE :

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Qualification :

Licence de psychologie + Master 1 + Master 2 de Psychologie / ou DESS de Psychologie. (Clinique, psychopathologie, enfance/adolescence) ; une formation TCC, et/ou Art-Thérapie et/ou Thérapie Familiale seraient bien venues.

Un intérêt pour la prise en charge des enfants autistes est demandée.

Une formation complémentaire aux bilans psychologiques : psychométriques (WISC) mais aussi dits de « personnalité » type projectifs est attendue.

Liens hiérarchique et fonctionnel :

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur général et fonctionnelle du médecin chef de pôle.

MISSIONS		
Cliniques	Institutionnelles	Formation, Information, Recherche
• Pratique d'entretien individuel ou collectif • Psychothérapie individuelle, de groupe • Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution) • Conception et élaboration d'interventions psychologiques auprès des patients • Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique du patient • Supervision d'accompagnements individuels et groupes thérapeutiques	• Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles • Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle • Participation au projet de pôle et au projet d'établissement • Elaboration d'un projet psychologique de pôle et d'établissement • Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions • Participation aux réunions du Collège des psychologues et à ses groupes de travail • Participation à la vie institutionnelle de l'établissement (groupe de travail, espace éthique, cellule violence...)	• Le psychologue entreprend, suscite ou participe à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leurs activités • Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires • Réalisation d'études et de recherches en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises

Savoir-faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées aux patients
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence

Conditions d'exercice :

Le psychologue se réfère au code de déontologie de sa profession et à la Charte de conditions d'exercice des psychologues qui organise les modalités de fonctionnement de la profession dans l'établissement. (Référence : QGDR-EQ-516 ; R.I. 2017)

Lieux d'activités / ou lieu et condition de travail d'activités :

Centre médico-psychologique (CMP) « Pont à Marcq », situé 72 rue Nationale à Pont à Marcq et ses antennes, dont le secteur géographique concerne les villes de Fretin, Sainghin en Mélantois, Camphin en Pévèle, Bouvines, Péronne en Mélantois, Louvil, Cysoing, Bourghelles, Wannehain, Avelin, Ennevelin, Templeuve, Bachy, Cobrieux, Genech, Pont à Marcq, Attiches, Wahagnies, La Neuville, Tourmignies, Merignies, Cappelle-en-Pévèle, Ostricourt, Moncheaux, Thumeries, Bersée et Mouchin.

Vous travaillerez en journée : 30 h40/semaine : horaires établis entre 8h30 et 19h, du lundi au samedi matin hors jours fériés.

Le Permis B en cours de validité est exigé, vous êtes amené à utiliser votre véhicule personnel dans le cadre de vos missions.

Spécificités du poste :

Compétences requises en thérapie familiale (formation requise ou souhait de se former.)

Capacité requise à la passation de tests psychométriques et projectifs

Connaissance des procédures à suivre dans les situations d'abus ou de maltraitance

Participation à la réalisation d'informations préoccupantes et signalements pour les situations de maltraitance infantile ou d'enfance en danger.

Contribuer à l'évaluation des difficultés (souffrance psychologique, symptomatologique, psychopathologique et dysfonctionnements familiaux) des enfants reçus par :

- L'évaluation clinique
- Le bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Les tests psychométriques
- L'aide à l'analyse et à l'élaboration des éléments recueillis par les autres professionnels

Concevoir et élaborer les interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des enfants et de leurs familles

Assurer les prises en charge psychothérapeutiques individuelles, familiales, de groupe.

Pratiquer des entretiens individuels ou collectifs ; animer des groupes thérapeutiques

Recueillir et analyser les besoins et les demandes d'interventions

Avancer des hypothèses pour la compréhension des mécanismes psychopathologiques qui affectent le patient et les relations avec son environnement.

Aider les autres professionnels de la structure et du partenariat à décrypter ce qui se joue entre le patient et eux, à repérer les contre-attitudes et mouvements contre-transférentiels

S'inscrire activement dans le dispositif institutionnel pour en repérer les points forts et les points d'amélioration et faciliter la mise en œuvre collective du projet thérapeutique de chaque enfant

Etre garant d'une vision globale du trajet thérapeutique de l'enfant, incluant le partenariat avec la pédiatrie, la justice, les services sociaux, les foyers et le milieu scolaire.

Participer aux réunions de synthèse hebdomadaires et de coordination pour un travail en collaboration en équipe pluridisciplinaire

Travailler en partenariat avec les différents milieux où évolue l'enfant (écoles, services de PMI, justice, UTPAS...)

Accueillir, encadrer et former les étudiants et les stagiaires

Collaborer avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle

Intervenir ponctuellement auprès d'équipes pluri professionnelles internes ou externes (formation, soutien, groupes de parole, analyses de pratique, analyse institutionnelle)

Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature par courrier adressé à :

E.P.S.M. de l'Agglomération Lilloise, Madame Harmonie ACQUAVIVA-ZIRGER, Directrice des Ressources Humaines, B.P. 4, 59871 SAINT-ANDRE CEDEX, pour le 9 juin 2023, délai de rigueur.